

PANDÉMIE DU CORONAVIRUS COVID-19
**FERMETURE DES BUREAUX À LA POPULATION
JUSQU'AU 10 JANVIER 2021**

Clermont, le 17 décembre 2020 – Compte tenu des nouvelles directives gouvernementales qui rendent obligatoire le télétravail au courant des trois prochaines semaines, la MRC de Charlevoix-Est a décidé de fermer son siège social à la population à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 10 janvier inclusivement. Le Lieu d'enfouissement technique situé à Clermont demeure toutefois ouvert selon l'horaire en vigueur.

Les citoyens sont invités à utiliser les services en ligne, que ce soit pour le paiement des constats d'infraction, des taxes ou de toutes autres factures. Les employés demeurent en poste pour vous servir par téléphone ou par courriel, durant les heures normales de bureau.

Rappelons que la MRC est fermée, comme à l'habitude, pour la période des fêtes du 23 décembre au 5 janvier inclusivement. Nos coordonnées complètes sont disponibles au <https://mrccharlevoixest.ca/contact/>.

« Profitons de cette pause, qui contribuera à diminuer la propagation du virus, pour nous ressourcer et renouer avec les sports hivernaux en plein air », suggère la préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M^{me} Odile Comeau.

- 30 -

Source :
Pierre Girard
Directeur général
pierre.girard@mrccharlevoixest.ca
418 439-3947, poste 5002